

Cavallo, Peter (18...-19...? ; compositeur). [Fandango. Op. 49]Fandango pour le piano : op. 49. [1895].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

PARIS  
Rue de Provence, 3.  
PIANO

à M<sup>me</sup> la Comtesse AMELOT de la ROUSSILLE

# FANDANGO

Pour le Piano<sup>(\*)</sup>  
par P. CAVALLO.

op. 49.

All<sup>o</sup> ma non troppo.

PIANO

*ben marcato.*

8

\* Accomp<sup>t</sup> de Castagnettes ad libitum.  
**Paris Piano**

R. G.  
No 105

5<sup>f</sup> par an

N. 256



The first system of music consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower in bass clef. The key signature has two flats (B-flat and E-flat). The music features a complex texture with many beamed notes and rests, typical of a piano accompaniment for a vocal line.

The second system continues the musical piece with similar notation, maintaining the two-staff format and key signature.

The third system includes a measure marked with the number '8' above the staff. A dynamic marking of 'f' (forte) is present in the first measure of this system.

The fourth system includes a measure marked with the number '10' above the staff.

The fifth system begins with the word 'CODA' above the staff. It includes performance instructions: 'poco a poco crescendo ed accellerando.' The system concludes with a double bar line and a key signature change to one flat (B-flat).

Paris Piano

René GODFROY, Directeur,

First system of musical notation, featuring a treble and bass clef. The treble staff contains a melodic line with slurs and accents, marked with '40' and '20' above it. The bass staff provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

Second system of musical notation, continuing the piece. It features similar melodic and harmonic textures as the first system, with various articulations and dynamics.

Third system of musical notation, showing a change in dynamics from *mf* to *ff*. The treble staff has a more active melodic line, while the bass staff continues with a steady accompaniment.

Fourth system of musical notation, marked with a dashed line above it and '8<sup>a</sup>' below. It includes dynamic markings of *mf* and *ff*, and features more complex rhythmic patterns in the treble staff.

Fifth system of musical notation, concluding the piece. It features a 'sec.' (secco) marking and a final cadence. The treble staff has a prominent melodic line, and the bass staff provides a solid harmonic base.

Paris Piano

CREVEL F<sup>cs</sup> grav, imp: F<sup>cs</sup> St. Denis, 48, Paris.

En vente partout

